


0020050U
ACADEMIE D'AMIENS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CONDORCET
ROND-POINT JOLIOT CURIE
02100 ST QUENTIN
Tel : 0323084444

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PROPOSITION D'ADMISSION EN NON VALEUR

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 82
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 04/06/2020
Nombre de présents à la séance initiale : 14
 Quorum non atteint
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 04/06/2020
Réuni le : 08/06/2020
Sous la présidence de : Jean-Christophe Storz
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration ACCEPTE L'ADMISSION EN NON VALEUR

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

autorise l'admission en non valeur pour des gréances d'internat (2017/2018) pour un montant de 607.50€

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Storz
Prénom : Jean-Christophe
Signé le : 11/06/2020 11:55:09

S.C.P. Nathalie BERAT, Marlène FORESTIER & Elodie CIVIERO

Huissiers de Justice Associés

21, Rue de Villevert
60304 SENLIS

Standard : 03 44 53 00 25

Télécopie : 03 44 53 29 45

b.f.g@wanadoo.fr

IBAN : FR41 4003 1000 0100 0011 8573 H 06

Paiement par Carte Bancaire accepté

BIC : CDCGFRPP

Compétence Oise-Somme-Aisne pour signification et exécution - Compétence nationale pour les constats

N/REF : 13192680

V/REF :CG/EL

CERTIFICAT D'IRRECOUVRABILITE

SCP BERAT FORESTIER & CIVIERO, Huissiers de justice associés près le Tribunal Judiciaire de Senlis, domiciliée à Senlis(60304), 21 rue de Villevert, l'un des membres soussigné

Chargé par :

LE LYCEE CONDORCET 17, rue Henri Hertz 02100 SAINT QUENTIN
Elisant domicile en mon Etude

De procéder à l'exécution d'une d'un état exécutoire établi par l'Agent Comptable de l'établissement requérant rendu le 26 juin 2018.

A l'encontre de **Monsieur ANALDY MUACA Zephirino** demeurant 1, rue de la Clarté 60300 SENLIS,

CERTIFIONS :

- Avoir tenter d'exécuter pour le recouvrement des sommes dues ;
- Que le paiement de la dette n'a pu être obtenue malgré les procédures mises en œuvre : saisie attribution, employeur actuel inconnu.
- Qu'à ce jour nous n'avons pas connaissance d'élément de solvabilité pour ce débiteur.

A SENLIS le 2 juin 2020

Etude ouverte du Lundi au Vendredi de 9H00 à 12H00 et l'Après-midi sur rendez-vous – Fermée le Samedi

N° TVA Intracommunautaire : FR 60300 642980 - N° Siret : 300 642 980 00027 – Code APE 781H

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Les données personnelles recueillies sont traitées et enregistrées par notre étude, responsable de traitement, pour les finalités suivantes : prise rendez-vous, gestion interne, gestion de la relation, sécurité et prévention des impayés et de la fraude, recouvrement, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, réponse aux obligations légales et réglementaires. Outre les cas légaux, l'étude ne communique pas à des tiers les données personnelles fournies, ces données personnelles sont conservées pendant 5 ans à la clôture du dossier traité.

Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement des données qui vous concernent, de limitation du traitement, ainsi que votre droit à la portabilité de vos données, en écrivant par email ou par courrier postal à l'adresse suivante : b.f.g@wanadoo.fr ou 21 rue de Villevert 60304 SENLIS

DEBIT		CREDIT		SOLDE	commentaires
DESIGNATION	MONTANT	DESIGNATION	MONTANT		
COMPTE 418					
RESTE A RECOURVIR					
ROYER ANGELOUE	173,58			173,58	hors compétence territoriale. Attente retour Elisabeth pour nouvel huissier ? Nouvel huissier : SCP CHAUVIN FRANÇOIS/COULON BARBARISSE à Châteauneuf-Thierry. Dossier retourné au lycée et certificat d'irrecevabilité demandé. Pas de réponse. Faire relance pour ANV
CARON JEAN-CLAUDE CUI MUTUALISATION	186,30	FOE 10 DU 06/05/20	37,44	148,86	MATRE PALLIE FABRIEN
DA SILVA OLIVIERA	136,51			136,51	mail de relance envoyé le 15/01/19 + relance le 04/06/19 + le 06/11/19 Pas de réponses
GOURLOU FLORIAN	479,04			479,04	mail de relance envoyé le 15/01 + relance le 04/06/19 + relance le 06/11/19 Pas de réponses
LERAT ALEXANDRE	125,79			125,79	Certificat d'irrecevabilité. A passer en ANV. Transmis à François le 04/10/19
MARRY CORRENTIN	227,00			227,00	Revoir dossier car l'huissier stipule avoir été informé que nous avons reçu des paiements. Pas de trace. Voir Elisabeth ? le 04/10/19
MATHURE QUENTIN	513,85			513,85	L'huissier demandait l'état exécutoire en 2015 ?? Courrier huissier du 07/11/19. Il a perdu trace de la débitrice. Demande instruction car si enquête loi Bételle, des frais vont être à notre charge
INOUEIRA STEPHEN	505,98			505,98	Courrier huissier le 08/06/16. saisi attribution CAF. Puis il a relancé la CAF. Pas de réponse depuis, même après la relance du 06/11/19
PARET THOMAS	1 221,59			1 221,59	Aucune réponse
WILLEMANN THEO	1 234,02	FOE 1 DU 17/01/2019 FOE N°13 DU 26/04/2019 FOE N°34 du 07/10/19 FOE 9 DU 25/08/2019	450,00 400,00 335,94	298,08	Dans un courrier du 30/09/19, l'huissier informe que la situation du débiteur l'oblige à arrêter les poursuites. Passage en ANV. Transmis à François le 15/10/19
MISE A HUISSIER EMBERY ARTINUR 411271 MERE : MASSEZ VANESSA	207,50	Transfert cauc' Internat RAR 416	20,00	187,50	AVOIR INTERETS DE HUISSIER ? OUI FAIRE RECTIF ENC procédure de saisie sur attribution en cours. Courrier huissier le 16/11/19 : Une partie des sommes reçues suite à saisie attribution CAF. L'huissier tente attribution sur compte bancaire pour le solde.
MISE A HUISSIER LAODOUC GASTAN 411271	217,50	Transfert cauc' Internat	50,00	167,50	Courrier huissier le 31/01/20 : Le dossier est en saisie des rémunérations, il faudra être patient avant d'avoir une répartition
MISE A HUISSIER MALACA WINNER 411271	607,50			607,50	Courrier huissier du 17/09/18 stipulant qu'il ne peut faire d'enquête sans lieu de naissance et que nous ne lui avons pas fourni de RIB. Demande de RIB (le 10/07/19) restée sans réponse. Mail huissier le 08/11/19 indiquant que le dossier est archivé en rouge. Donc dossier à classer en ANV ? Demander certificat d'irrecevabilité ?
MISE A HUISSIER ELOY WESLEY 411171 17-18	211,00			211,00	hors compétence territoriale - En commission de surrèglement à Avignon le 15/11/19 Courrier reçu le 25/05/20 - audience cour d'appel de Nîmes le 08/09/20
MISE A HUISSIER TSONGA LUCAS 411272 17-18	500,00	Transfert cauc' Internat	50,00	450,00	L'huissier ne peut pas faire de recherche (saisie de date et de lieu de naissance) : voir avec Elisabeth
MISE A HUISSIER TSONGA LUCAS 411273 17-18	142,50			142,50	Huissier diffère ce qu'il demande le 21/05/19, laquelle des 2 affaires il doit traiter
	6 729,60		1 093,38	5 636,22	

BE 2019 6 729,60

SOLDE FICHE DE COMPTE 6 636,22

FICHE DE COMPTE AU 28/05 5036,22

DIFF 0,00

ANU sur lycée :

607,50€